



Photo : ©Klip.fr

CATALOGUE FORMATIONS PRÉVENTIONS DES RISQUES PROFESSIONNELS

UIMMPÔLE FORMATION
IsèreLA FABRIQUE
DE L'AVENIR



Le dispositif **APRODEM** : Qu'est-ce que c'est et comment en bénéficier ?

Qu'est-ce que l'APRODEM ?

Association pour la Promotion et le Développement d'actions pour les Entreprises de la Métallurgie qui met en œuvre les activités de formation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles subventionnées par la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés).

Quel est le rôle du Pôle formation Isère dans le dispositif APRODEM ?

A l'initiative de l'UDIMEC, la chambre syndicale de la Métallurgie de l'Isère et le Pôle formation Isère déploient dans le cadre des formations APRODEM, des sensibilisations d'une journée sur les principaux thèmes récurrents de l'hygiène et de la sécurité.

Quelle est la typologie des formations proposées ?

Il s'agit de formations en santé et sécurité au travail destinées à toute personne impliquée dans la prise en charge, l'animation et la gestion des questions de prévention des risques professionnels.

Quel public est éligible aux financements de ces actions ?

Les salariés ou dirigeants dont l'entreprise cotise au risque AT/MP du régime général de la sécurité sociale (donc pas d'auto-entrepreneurs, de professions libérales relevant du RSI, de fonctionnaires, de personnes relevant de la MSA ou de régimes spéciaux comme EDF ou la SNCF) :

- Chefs d'entreprises
- Cadres dirigeants
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de préventions des risques professionnels
- Présidents de CSE
- Représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail

Quelle est la prise en charge financière ?

Ces formations peuvent bénéficier du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés. La prise en charge des coûts pédagogiques peut être totale si l'entreprise est adhérente de l'UDIMEC (sous réserve de places disponibles).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel ou notre conseillère formation inter-entreprises :

Sarah DUSSERT

Ligne directe : 04 76 35 12 35

inter.entreprises@formation-industries-isere.fr

formation-industries-isere.fr

Calendrier 2025

Dates	Thématiques
17/03/2025	Le risque ATEX
18/03/2025	L'ergonomie en milieu industriel
25/03/2025	Les responsabilités pénales et civiles du dirigeant et de l'encadrement
14/04/2025	Le mangement opérationnel de la prévention des risques professionnels
15/04/2025	La prévention du risque chimique
16/04/2025	La gestion des vérifications générales périodiques et des formations sécurité
17/04/2025	La mise en conformité des machines
22/05/2025	La prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail
26/05/2025	Le management opérationnel de la prévention des risques professionnels
10/06/2025	Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur
17/06/2025	La gestion de la santé, sécurité au travail pour la fonction RH
30/06/2025	Analyse de l'accident, arbre des causes
01/07/2025	Les substances psychoactives et comportements à risques
01/07/2025	Prévention du risque routier et des addictions
02/07/2025	La mise en conformité des machines
23/09/2025	La prévention du risque chimique
24/09/2025	Le risque ATEX
25/09/2025	L'ergonomie en milieu industriel
09/10/2025	Réussir son entretien de ré-accueil
03/11/2025	Assainissement de l'air et ventilation
04/11/2025	La prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail
27/11/2025	Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

APRODEM - Le risque ATEX

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 17/03/2025 ; 24/09/2025

Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salariés en charge de la prévention des risques professionnels
Cadres et techniciens en maintenance, méthodes et industrialisation
Encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer le phénomène de l'explosion
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection

PROGRAMME

Expliquer le phénomène de l'explosion :

- L'explosion : un risque réel dans l'entreprise, chiffres clés, exemples d'accident
- Le risque incendie, le triangle du feu
- Les produits inflammables, cas des liquides (vapeurs), des gaz et des poussières
- Les réactions chimiques générant des « ATEX »,
- L'hexagone de l'explosion,
- Critères de risques d'explosion : mélange explosif (L.I.E. / L.S.E., Cmi, point éclair), énergie minimale d'inflammation (E.M.I.), température d'auto-inflammation (Tai), pression maximale (Pmax / Vmax)
- Les sources d'énergie d'activation

Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise :

- État des lieux réglementaire
- Principes d'évaluation et de zonage ATEX
- Explication des risques et zone ATEX

Mettre en place des mesures de prévention et de protection

- Les bases de la prévention,
- Les actions sur les combustibles
- Les actions sur le comburant
- Les actions sur les sources d'énergie : mécanique, électrostatique, flamme...
- Les matériels et outillages spécifiques : électrique et non électrique
- Les mesures d'ordre organisationnel : consignes de sécurité spécifique, signalisation, habilitation et autorisation de travail, permis feu, cas de l'intervention d'une entreprise extérieure

Le Document Relatif à la Protection Contre les Explosions (DRPCE)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation

APRODEM - Ergonomie en milieu industriel

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 18/03/2025 ; 25/09/2025

Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salarié en charge de la prévention des risques professionnels, encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les +**de la formation**

- Utilisation d'un outil d'analyse de poste de travail
- Remise de documents permettant une utilisation et une appropriation rapide de cet outil au retour en entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes participatives et interrogatives, exercices pratiques illustrés par des cas réels

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes de base de l'ergonomie et ses conséquences
- Utiliser un outil d'analyse des postes de travail
- Prendre en compte le bruit, le confort visuel et thermique dans l'aménagement ergonomique des postes de travail

PROGRAMME

Expliquer les principes bases de l'ergonomie et ses conséquences :

- L'ergonomie : son origine, les définitions associées, son champ d'action
- Le dimensionnement des postes de travail : les données anthropométriques de base, la conception des postes de travail, les incidences des mauvaises postures

Prendre en compte le bruit, le confort visuel et thermique dans l'aménagement ergonomique des postes de travail :

- Le confort auditif : les caractéristiques de l'audition, les mesures d'ambiance sonore, l'approche de solution de traitement des bruits industriels
- Le confort visuel : les caractéristiques de la vision, les principaux critères d'un bon éclairage, les principales sources d'éclairage
- Le confort thermique : les différents critères à prendre en compte, le traitement pratique des ambiances thermiques

Utiliser un outil d'analyse des postes de travail :

- Présentation d'une méthode d'évaluation des conditions de travail
- L'évaluation des paramètres
- L'utilisation de la méthode

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - Les responsabilités pénales et civiles du dirigeant et de l'encadrement

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 25/03/2025 Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/jour

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Encadrement et direction

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Formation possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS**À l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en oeuvre la politique de prévention

PROGRAMME**La politique de prévention :**

- L'évaluation des risques et le document unique
- Les obligations de formation
- Les vérifications réglementaires

Les grands principes d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale**Personne physique :**

- La gradation des fautes
- Les peines applicables

Personne morale :

- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

La responsabilité civile :

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - Le management opérationnel de la prévention des risques professionnels

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter 14/04/2025 ; 26/05/2025 Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Cadres et techniciens HSE, encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Communiquer de façon pragmatique sur la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les « dérives » en matière de sécurité
- Mettre en place des outils opérationnels visant à améliorer le management opérationnel de la sécurité

PROGRAMME

Accueil, information et formation des nouveaux salariés et intérimaires :

- Rappel sur la réglementation
- Formation renforcée
- Échange sur les différentes pratiques

Communiquer et motiver autour de la sécurité :

- Communication directe : les tops 5, débrief sécurité...
- Affichage sécurité
- Exploiter la base de données EPICEA

Les différents indicateurs en matière de sécurité :

- Challenges sécurité : boîte à idée...
- Motiver les salariés : mise en place de primes ?
- Les journées sécurité

Les différents outils d'identification des situations dangereuses :

- Audits sécurités terrain
- Audits de postes et 5S
- Observations sécurité

Les suivis des presque-accidents :

- Définitions : situations dangereuses, incidents, presque-accidents, accidents
- Intérêt du suivi des presque-accidents
- Mise en place, suivi et analyse de la Pyramide de Bird
- Outils de gestion des presque-accidents

Le suivi et l'analyse des AT :

- Suivi des AT bénins : passer d'une obligation réglementaire à un outil de prévention
- Outils de suivi des AT

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation

APRODEM - Prévention du risque chimique

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 15/04/2025 ; 23/09/2025

Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

Nous consulter

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salarié en charges de la prévention HSE, encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

Formation possible dans le cadre Aprodem

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Support de formation remis sur clé USB
- Exercices, cas pratiques et échanges d'expériences

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention du risque chimique
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise

PROGRAMME

Expliquer les enjeux de la gestion du risque chimique :

- Le risque chimique : de quoi s'agit-il ?
- Les enjeux de la prévention du risque chimique
- Le contexte réglementaire

Utiliser les documents associés aux produits chimiques pour évaluer les risques :

- Les outils de communication, essentiels à la prévention : l'étiquette, la fiche de données sécurité, l'introduction au règlement européen CLP
- Évaluer le risque chimique : l'inventaire des produits, les informations utiles, la méthodologie d'évaluation
- Mettre en place la prévention et le plan d'action suite à l'évaluation du risque chimique : les types de mesure et leur efficacité, la métrologie, la formation/information des travailleurs et notice au poste, le suivi et la traçabilité, la mise en application

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - La gestion des vérifications générales périodiques (VGP) et des formations sécurité

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 16/04/2025 Intra : sur demande

Eligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/jour

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Cadres et techniciens en charge de la prévention des risques

Cadres et techniciens techniques en maintenance, méthodes et industrialisation

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Formation possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS**À l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques : bâtiment et équipements de travail
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME**Les vérifications générales périodiques en entreprise :**

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne
- Zoom sur les principales vérifications : équipement de travail, incendie, électricité, appareils de levage et manutention, produits chimiques, nuisances, équipement de protection individuelle

Les formations sécurité :

- Le Principe des formation/habilitation/autorisation
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité
- Les formations spécifiques : levage, électricité, produits chimiques manipulés, SST, incendie, radioprotection - Rayonnement ionisant – TMD...

La gestion et le suivi :

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité
- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations
- Faire le lien avec le document unique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - La mise en conformité des machines

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 17/04/2025 ; 02/07/2025

Intra : sur demande

Eligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/jour

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salariés en charge de la prévention des risques professionnels
Responsables de production et/ou de maintenance

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection,
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre,
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

PROGRAMME

La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection :

- Les notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection :

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

Lors d'une formation en intra entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation de machines :

- *Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)*
- *Traitement des données par groupe : dépouillement et traitement des données, réflexion sur la validité des résultats, critères de priorité des actions proposées, débat avec les autres groupes*

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de stage
- Certificat de réalisation

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

APRODEM - Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : 10/06/2025 ; 27/11/2025

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300 € HT par personne

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Référent harcèlement sexuel désigné par l'employeur
Membres de la direction
Personnes en charge de la prévention des risques professionnels

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture.
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

PROGRAMME

Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux :

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions : stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Les conséquences sur la santé
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels
- Les facteurs de risque dans le travail
- Quelques données statistiques

Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes :

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Les moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Les moyens du référent

Rôle des acteurs de l'entreprise :

- Les relations des différents acteurs : employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues...
- Comment agir ?
- Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement ?
- Les grandes règles de la communication
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact. faire face à un signalement / les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête : l'alerte, l'information des parties, les actions possibles

Mise en situation et cas pratiques

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

APRODEM - Gestion de la santé sécurité au travail pour la fonction RH

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : 17/06/2025

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises

Public :

Cadres et techniciens RH

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour le volet RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail :

- Enjeux de la prévention
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics :

- Mineurs
- CDD, intérimaires, stagiaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Les formations obligatoires en santé/sécurité :

- Formations et accueil généraux : accueil, formation générale au poste...
- Formations spécifiques à certains publics : CDD, intérimaires, mineurs...
- Formations spécifiques à certains risques : risque chimique, travail sur écran...

Le suivi médical des salariés :

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé

Les accidents du travail et maladies professionnelles :

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers
- Les recours
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH :

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation

APRODEM - Analyse de l'accident, arbre des causes

Durée :

1 jour

Dates :

Moirans : Inter : 30/06/2025 Intra : sur demande

Eligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Cadres et techniciens en charge de la prévention des risques professionnels, responsables d'équipe...

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les enjeux de l'analyse d'accident dans la démarche de prévention
- Animer ou participer à la démarche d'analyse des accidents
- Appliquer la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents, les maladies professionnelles ou incidents

PROGRAMME

Expliquer les enjeux de l'analyse des accidents dans la démarche de prévention :

- Définitions : accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle
- Notions de danger, risque exposition et dommage
- Les enjeux de la prévention : la Pyramide de Bird, les enjeux humains, économiques et juridiques
- Les obligations et les responsabilités de l'employeur et des salariés
- Les principes généraux de prévention
- L'organisation de la prévention dans l'entreprise, les interlocuteurs internes et leur rôle dans l'analyse des accidents du travail

Appliquer la méthode de l'arbre des causes :

- Les objectifs de la méthode
- Le recueil des faits
- L'identification des causes : construction de l'arbre des causes
- La recherche de solutions : le groupe de travail
- La mise en place et le suivi du plan d'action
- La vérification de l'efficacité des actions mises en place
- Le compte-rendu de l'enquête
- Simulation de recueil des faits, exercices pratiques à la construction de l'arbre, au choix des mesures de prévention et à la rédaction du compte rendu d'enquête

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de formation
- Certificat de réalisation

APRODEM - Prévention du risque routier et des addictions

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : 01/07/2025

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salariés en charge de la prévention des risques professionnels en entreprise et/ou membres de l'encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM (sous réserve de disponibilité)

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de ce module, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise
- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun
- Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée

PROGRAMME

- Le cadre réglementaire
- L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique)
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention : présentation et étapes, conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche, repérage des domaines d'action : organisation du travail, comportements des salariés conducteurs, véhicules, parking et circulation sur le site, communication
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du "risque trajet"
- L'élaboration du plan de mobilité
- L'élaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques
- L'établissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation
- La nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures
- L'inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - Réussir son entretien de ré-accueil

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : 09/10/2025

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences

Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/jour

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

RH et toutes les personnes en position d'encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Être capable de mener un entretien de ré-accueil suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle
- Faire de l'entretien de ré-accueil un acte de management
- Connaître les principales obligations de l'employeur
- S'entraîner à l'entretien de ré-accueil
- Proposer un plan d'action suite aux informations obtenues auprès du salarié

PROGRAMME

Les enjeux :

- Pourquoi se préoccuper de la SST

Le contexte réglementaire :

- Le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels
- Les obligations de l'employeur, des salariés
- La protection de la santé physique et mentale
- La notion de sécurité et de résultat
- L'évaluation des risques professionnels et le document unique

Les outils de la prévention du groupe :

- Qu'est-ce que l'information?
- Qu'est-ce que la communication?
- Les domaines, les difficultés majeures
- Les mots, le corps : les indicateurs communicants
- Les outils de la relation professionnelle
- Le rôle de l'encadrement et le rôle du salarié, le comment faire : vigilance, détection et alerte, les principaux leviers du management

Présentation de l'outil de l'entretien de ré-accueil :

- Réalisation d'entretiens de ré-accueil : mise en situation, jeux de rôles
- Simulation d'un entretien de retour à travers différents cas vécus dans l'entreprise : retour suite à un accident du travail, maladie, maladie professionnelle...
- Rédaction de la synthèse de l'entreprise d'évaluation
- Proposition d'un plan d'action suite aux informations obtenues auprès du salarié : rédaction et suivi du plan d'action

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation de fin de stage
- Certificat de réalisation

APRODEM - Assainissement de l'air et ventilation

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 03/11/2025 Intra : sur demande

Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Cadres et techniciens en charge de la prévention des risques professionnels

Cadres et techniciens techniques en maintenance infrastructure, méthodes, industrialisation...

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Formation possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de ce module, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent l'assainissement de l'air et la ventilation des locaux
- Participer à la rédaction d'un cahier des charges
- Savoir réceptionner une nouvelle installation, contrôler les installations existantes, proposer des améliorations sur des équipements ou installations existants
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection

PROGRAMME

- Les notions de législation et de règlementation qui régissent l'assainissement de l'air et la ventilation des locaux : les définitions, les obligations de l'employeur et du maître d'ouvrage pour la conception des lieux de travail ; les locaux à pollution spécifiques et non spécifiques ; les vérifications périodiques et les contrôles
- Le dossier d'installation de ventilation : s'assurer que l'installation permette de protéger efficacement les salariés et d'obtenir une atmosphère de travail saine ; vérifier que l'installation réponde au cahier des charges ; suivre dans le temps l'efficacité de l'installation en assurant une bonne traçabilité des opérations de maintenance et des vérifications périodiques
- Les règles à suivre pour analyser et concevoir une installation de ventilation
- L'aide à la rédaction du cahier des charges : analyse des situations de travail, points à préciser aux fournisseurs, objectifs à assurer et pour lesquels le fournisseur doit s'engager, composition du dossier d'installation et mesures et contrôles réalisés pour la réception de l'installation
- Métrologie en ventilation

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de stage
- Certificat de réalisation